

Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E)

MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE

AMENAGEMENT D'UNE MICRO CRECHE A TREIGNAC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

Pouvoir adjudicateur : Commune de Treignac

1 place de la Halle

19260 TREIGNAC

Tel : 05 55 98 00 49

Mail : secretariat@mairietreignac.fr

Date de publication du marché : **05/10/2022**

Date limite de réception des offres : **10/11/2022**

Maîtrise d'œuvre : Floran Gaye, La Bachellerie, 19150 Saint Martiel de Gimel, 07 84 41 09 76,
fgeco.floran.gaye@orange.fr

OBJET DU MARCHE

Aménagement d'une micro-crèche à Treignac

MODE DE PASSATION

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret marché public du 25 mars 2016

Lot n°1 Démolitions Gros Oeuvre

Lot n°2 Charpente couverture

Lot n°3 Menuiseries extérieures bois

Lot n°4 Menuiseries intérieures bois

Lot n°5 Plâtrerie peinture

Lot n°6 Revêtements de sols PVC faïences

Lot n°7 Electricité

Lot n°8 Ventilation Plomberie Chauffage

Lot n°9 Monte PMR

Variantes autorisées

DELAI D'EXECUTION ENVISAGE

Date prévisionnelle de début des travaux : **Décembre 2022** en fonction des approvisionnements

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

- Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur : www.achatpublic.com

REMISE DES OFFRES

- Sur plateforme de dématérialisation
- La transmission des candidatures et des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Date limite de réception des offres : 10/11/2022

PIECES A PRODUIRE

- Marché simplifié signé
- DPGF complétés et signés,
- Attestations d'assurances RC et décennales
- RIB

Les entreprises retenues devront fournir les pièces administratives prévues au décret marchés publics sous 10 jours et avant notification du marché.

DELAI D'ENGAGEMENT : 90 jours

CRITERES UTILISES LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE

Critères de jugement des offres :

- 1 - la valeur technique (Pondération : 60)
- 2 - le prix des prestations (Pondération : 40)

Forme juridique : Pas de forme imposée

Prix ferme actualisable – paiement à 30 jours conformément au décret marchés publics et par virement selon les règles de la comptabilité publique - Intérêts moratoires : au taux légal

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Renseignements administratifs : Mairie : 05 55 98 00 49 – secretariat@mairietreignac.fr

Renseignements techniques : Floran Gaye : 07 84 41 09 76 - fgeco.floran.gaye@orange.fr

PROCEDURE DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE : 05 octobre 2022